



Dois je remettre de la tapisserie pour remplacer celle abimé

Par **flora 66**, le **26/06/2009** à **15:34**

Bonjour,

Voila je vais surement déménagé.

Quand je suis rentré dans l'appart il y avait de la tapisserie qui maintenant est abimé a cause de l'animal que j'avais.

Suis je obligé de refaire la tapisserie ou je peux enlevé la tapisserie et juste peindre en blanc pour que ca soit propre car je me voit mal refaire 2 pièces entière et que je dois surement redécoré l'autre appart.

Merci

Par **Patricia**, le **26/06/2009** à **16:53**

Bonsoir,

Vous devez remettre les murs en l'état qu'ils étaient à votre eménagement.

Au risque que votre caution ne vous soit pas restituée entièrement.

Voir ce qui est précisé sur votre état des lieux. Si c'est papier peint, vous devez retapissez.